

PROJET CONJOINT PNUD-OIM

PARTICIPATION DES JEUNES À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES POUR LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE DANS LA RÉGION OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE

DIAGNOSTIC INITIAL :
IDENTIFICATION DES ACTEURS CLES ET ÉVALUATION DES BESOINS DANS 3 FORÊTS CLASSÉES DE LA RÉGION OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (Haute Dodo, Scio et Séguéla)

Réalisé par l'OIM Côte d'Ivoire



Au service
des peuples
et des nations

Ce rapport a été compilé par la Mission de l'OIM en Côte d'Ivoire. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur. Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'OIM et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis du Fond de consolidation de la paix des Nations Unies (UN Peacebuilding Fund).

L'OIM souhaite remercier le Fond de consolidation de la paix pour son soutien au projet « Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'Ivoire ».

L'OIM souhaite remercier le Gouvernement Ivoirien pour son engagement dans le projet. Elle salue la détermination du Ministère de la solidarité, cohésion sociale, de la lutte contre la pauvreté (MSCLP) et la Société de développement des forêts (SODEFOR) pour son implication dans la réussite du projet. Cette solidarité gouvernementale démontre l'engagement de l'Etat Ivoirien dans le traitement des questions de cohésion sociale.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernementale, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue d'intervenir efficacement partout où survient des problèmes pratiques de migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Ce projet a pour objectif de renforcer la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les communautés d'accueil et les populations migrantes dans la région ouest de la Côte d'Ivoire.

© 2019 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

SOMMAIRE

Introduction.....	7
1. Objectifs et Résultats attendus du diagnostic.....	10
1.1 Objectifs.....	10
1.2 Résultats attendus.....	10
2. Approche méthodologique	11
2.1 Localisation.....	11
2.2 Processus de collecte de données.....	11
2.3 Limites de la collecte de données.....	12
3. Forêt classée de la Haute Dodo (localités de Dogbo et Boua).....	13
3.1 Informations démographiques	14
3.2 Perceptions des conditions de vie	14
3.3 Infrastructures de base.....	16
3.4 Cohésion sociale.....	19
4. Forêt Classée de Scio (Pinhou, Gloubly et Péhê).....	20
4.1 Informations démographiques	20
4.2 Perception des conditions vie.....	21
4.3 Infrastructures de base.....	22
4.4 Cohésion sociale.....	25
5. La forêt classée de Séguéla (Minioré et Wama).....	26
5.1 Informations démographiques	26
5.2 Perceptions des conditions de vie	28
5.3 Infrastructures de base.....	29
5.4 Cohésion sociale.....	32
5.5 L’impact de la délocalisation sur les localités de la Forêt classées de Séguéla.....	33
6. Recommandations Générales.....	35
10. Annexes	0

TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Population de Dogbo et de Boua.....	11
<u>Tableau 2</u> : Composition de la communauté de Dogbo.....	11
<u>Tableau 3</u> : Composition de la communauté de Boua.....	11
<u>Tableau 4</u> : Perceptions de la condition de la vie des villageois interviewés de Dogbo et Boua.....	12
<u>Tableau 5</u> : Etat des lieux des infrastructures de sante à Dogbo.....	13
<u>Tableau 6</u> : Etat des lieux des infrastructures de santé à Boua.....	13
<u>Tableau 7</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Dogbo.....	14
<u>Tableau 8</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Boua.....	15
<u>Tableau 9</u> : État des lieux des infrastructures d'eau à Dogbo.....	15
<u>Tableau 10</u> : Population de Pinhou, Gloubly et Péhê.....	17
<u>Tableau 11</u> : Composition de la communauté de Pinhou, Gloubly et Péhê.....	17
<u>Tableau 12</u> : Perceptions de la condition de la vie des villageois interviewés de Pinhou, Gloubly et Péhê.....	18
<u>Tableau 13</u> : Etat des lieux des infrastructures de santé de Pinhou.....	20
<u>Tableau 14</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation de Pinhou.....	20
<u>Tableau 15</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation de Gloubly.....	20
<u>Tableau 16</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation de Péhê.....	20
<u>Tableau 17</u> : Etat des lieux des infrastructures d'eau de Pinhou.....	21
<u>Tableau 18</u> : Etat des lieux des infrastructures d'eau de Gloubly.....	21
<u>Tableau 19</u> : Etat des lieux des infrastructures d'eau de Péhê.....	22
<u>Tableau 20</u> : Population résidente de Minioré et Wama.....	23
<u>Tableau 21</u> : Composition de la communauté de Minioré.....	23
<u>Tableau 22</u> : Composition de la communauté de Wama.....	24
<u>Tableau 23</u> : Perception de la condition de la vie actuelle des villageois interviewés de Minioré et Wama.....	25
<u>Tableau 24</u> : Etat des lieux des infrastructures de santé à Minioré.....	26
<u>Tableau 25</u> : Etat des lieux des infrastructures de santé à Wama.....	26
<u>Tableau 26</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Minioré.....	27
<u>Tableau 27</u> : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Wama.....	28
<u>Tableau 28</u> : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Minioré.....	28
<u>Tableau 29</u> : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Wama.....	29

CARTES

<u>Carte 1</u> : Carte de la Forêt classée de la Haute Dodo.....	10
<u>Carte 2</u> : Carte de Pinhou, de Gloubly et de Péhê.....	18
<u>Carte 3</u> : Carte de Minioré.....	24
<u>Carte 4</u> : Carte de Wama.....	24

ACRONYMES

ADP : Aide au Développement des Producteurs

APROSAM : Association pour la Promotion de la Santé de la Femme, de la Mère, de l'Enfant et de la Famille

CSP : Centre de Santé Publique

CSU : Centre de Santé Urbain

EPP : Ecole Primaire Publique

ICI : International Cocoa Initiative

INS : Institut National de la Statistique

IRC : International Rescue Committee

OIM : Organisation Internationale des Migrations

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PBF : Peace Building Fund (Fonds pour la Consolidation de la Paix en français)

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SODEFOR : Société de Développement des Forêts

VBG : Violences Basées sur le Genre

|

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays qui se caractérise par la richesse de ses matières premières, elle est notamment au niveau mondial le 1^{er} producteur de cacao, 3^{ème} de café, 7^{ème} d'hévéa et 9^{ème} de palmier. Ces ressources constituent l'essentiel de ses recettes d'exportation et la principale source de revenu des paysans. La compétition pour les terres forestières fertiles et favorables à la croissance de ces cultures de rente, notamment dans le domaine rural, a engendré une forte pression foncière ayant occasionné de nombreux conflits particulièrement dans l'Ouest du pays où se trouvent la majorité des grandes forêts de Côte d'Ivoire.

Cette forte pression sur les terres forestières du domaine rural a poussé nombre de jeunes à occuper illégalement les forêts classées du domaine privé de l'Etat. Cette tendance s'est exacerbée à la faveur de la crise militaro-politique que le pays a connue entre 2002 et 2011. Ainsi, les installations illégales dans les forêts classées de la Haute-Dodo, de Séguéla et de Scio (dans les localités de Drobo, de Séguéla et de Bloléquin) sont le plus souvent le fait de jeunes ménages venus de la région du centre de la Côte d'Ivoire (allogènes) ou du Burkina Faso et du Mali (allochtones). Ces jeunes ménages viennent s'installer dans les forêts classées pour les cultures de rente comme le cacao bénéficiant notamment de la coopération de certains membres des communautés riveraines (tuteurs). Cette situation entraîne des conflits liés à l'accès à la terre et à la disponibilité des services de base, entre les populations allogènes et allochtones occupant les forêts classées et les populations autochtones des localités de Drobo, Séguéla et Bloléquin, impactant ainsi la cohésion sociale.

Ces tensions sont aggravées par une dynamique sociale complexe à l'intérieur des communautés riveraines. Les jeunes, qui constituent une frange importante de cette population (60% dont plus de 50% de filles), constituent la force de travail pour les activités socioéconomiques. Cependant, au sein des communautés autochtones, ce sont les aînés (du fait de leur position de responsables du groupe) qui ont le pouvoir de distribuer aux jeunes le contenu et l'étendue de leur droit d'accès au patrimoine foncier. Ainsi, les jeunes du groupe se voient parfois octroyer des parcelles limitées à la production de cultures non pérennes tandis que leurs aînés se réservent les droits de cultures pérennes à forte valeur monétaire.

De plus, certains membres de la communauté favorisent les infiltrations de populations allogènes et allochtones moyennant des ressources financières. Ces personnes sont considérées comme les « Tuteurs » des infiltrés au sein des communautés riveraines des forêts classées et n'auraient pas intérêt à ce que les occupations illégales des forêts s'arrêtent. Cependant, les personnes occupant illégalement les forêts classées se sont progressivement affranchies de leurs « Tuteurs », créant des tensions sociales.

En ce qui concerne l'organisation autour des cultures locales, il existe des associations de producteurs au sein des communautés riveraines des forêts classées mais pas au niveau des exploitants ayant infiltré lesdites forêts.

Les filles et les femmes sont beaucoup plus impliquées dans la petite production agricole et encore davantage dans les activités post-récoltes (transformation et commercialisation). Dans ces régions de l'Ouest du pays, l'accès des femmes à la terre est traditionnellement limité. C'est par l'intermédiaire des hommes de leur famille (père, mari, frères ou oncles) qu'elles y ont accès. Les droits qui leurs sont

accordés sur ces parcelles, souvent négligées par les hommes car peu productives, sont précaires et révocables. De plus, les filles et femmes, tant des communautés riveraines que celles vivant illégalement dans les forêts classées, sont impactées par les conflits fonciers autour des cultures de rente (traditionnellement gérées par les hommes) avec la perte de leurs activités de production vivrières, de petite transformation et de commerce sur les marchés locaux.

Dans ces communautés, qu'il s'agisse des jeunes (garçons et filles) ou des femmes, les opportunités de génération de revenus en dehors de la production agricole et les possibilités d'accès à la terre en dehors du patrimoine familial sont faiblement développées. Soucieux de la préservation de leurs moyens de subsistance, ces jeunes, principalement les garçons, sont par conséquent impliqués dans les conflits intercommunautaires et les affrontements. Après observation, il semblerait que les filles et femmes sont plus rarement impliquées dans les questions de prévention et de résolution des conflits¹.

Pour apporter une réponse vigoureuse à la problématique des infiltrations dans ces forêts classées et pour protéger les forêts et garantir une meilleure protection de l'environnement, le Gouvernement, à travers la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) en charge de la gestion des forêts classées, a mis en place en 2016, **un plan de sécurisation de ces forêts dans le pays**. Il vise à la délocalisation des populations infiltrées, plus précisément à faire sortir les exploitants agricoles infiltrés, détruire les plantations agricoles, campements et abris précaires à l'intérieur des forêts classées.

Cependant, force est de constater que ces délocalisations entraînent des tensions et des déplacements de populations dans les localités environnantes des forêts classées, en absence d'un plan de préparation pour la relocalisation des populations délocalisées. Les communautés délocalisées viennent exacerber la pression sur les moyens de subsistance et les infrastructures socio-économiques de base des communautés d'accueil. Tout cela est de nature à accroître les tensions entre les jeunes des communautés délocalisées et autochtones. Ce fut le cas lors de la délocalisation, le 30 juillet 2016, de plus de 52 000 occupants de la forêt du Mont Péko, qui a créé des tensions dans les localités d'accueil et a nécessité l'assistance du Système des Nations Unies pour faire face aux besoins humanitaires.

Ce processus de délocalisation se poursuit et concerne les populations occupant illégalement la Forêt classée de la Haute Dodo (115.866 habitants dont 70% de jeunes et plus de 60% de femmes et de jeunes filles), la Forêt classée de Séguéla (27.042 habitants dont 25% de femmes), la Forêt classée du Scio (26.000 habitants dont 30% de femmes) suivant les informations et chiffres donnés par la SODEFOR.

Il importe donc d'anticiper, en collaboration avec la SODEFOR, les mouvements de populations et les éventuels conflits communautaires occasionnés par les futurs déplacements prévus par le Gouvernement, tout en prenant en compte les questions de préservation de la forêt, des droits humains, du genre, et de Violence Basée sur le Genre (VBG). Le manque de dialogue et de concertation entre les communautés concernées pèse sur la dynamique de cohésion sociale et de réconciliation nationale.

¹ C'est le cas du conflit intercommunautaire qui a éclaté en 2017 dans la forêt classée du Goin Debé (80 km de Guiglo). Il est né suite au litige foncier entre les autochtones « Guéré », qui sont les populations riveraines de la forêt classée du Goin Debé et les allogènes « Baoulé » et allochtones « Burkinabé » installés illégalement dans ladite forêt. Ces litiges ont conduit à des affrontements et provoqué des mouvements de populations. Près de 656 personnes déplacées dont 211 femmes, 287 hommes et 158 enfants de 0 à 5 ans ont été enregistrées par le Ministère en charge de la Solidarité dès la survenue du conflit au sein de la préfecture de Guiglo. Seuls 68 ménages (169 personnes) provenant des campements de Princekro et Guizokro dont 11 enfants de 0 à 11 mois, 99 hommes, 70 femmes dont 05 enceintes ont été relocalisés au foyer des jeunes de Guiglo. Les conséquences de ces conflits sont entre autres : la perte des moyens de productions, les traumatismes des déplacés (en particulier les enfants et les femmes), les cas de violences sexuelles, la promiscuité des personnes déplacées internes et les difficultés d'accès aux services sociaux de base.

Par ailleurs, dans l'optique de renforcer la gestion durable des forêts classées, la SODEFOR a mis en place **des comités paysans-forêts** dans les localités où se trouvent des forêts classées. Ces comités ont certes permis d'impliquer davantage les populations riveraines dans la gestion des forêts classées mais ils n'ont pas véritablement instauré un dialogue inclusif et continu entre acteurs notamment les jeunes (filles et garçons) au cœur des conflits liés à l'accès aux terres forestières.

Le projet conjoint OIM-PNUD, financé par le *Peace Building Fund* (PBF) des Nations Unies, intitulé « *Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire* » vise au renforcement de la cohésion sociale entre les occupants ou ex-occupants des Forêts classées de la Haute Dodo, du Scio, de Séguéla et les populations riveraines. Il devra contribuer à répondre aux causes structurelles des tensions entre les jeunes des communautés concernées, à travers deux axes d'intervention :

- 1) Renforcement de la cohabitation pacifique entre les jeunes (filles et garçons) des communautés riveraines et ceux des communautés allogènes et allochtones délocalisées des forêts classées ;
- 2) Renforcement de la gestion participative et inclusive des forêts classées comme levier pour la prévention des litiges/conflits liés à l'accès à ces forêts.

Pour une compréhension actualisée de la situation et mise en œuvre plus efficace des activités futures, un diagnostic initial des sept localités identifiées par les partenaires étatiques (au niveau centralisé et décentralisé) s'est avéré nécessaire².

² La mission nécessaire à la réalisation du diagnostic s'est déroulée du 18 février au 07 mars 2019 rassemblant une équipe de l'OIM accompagnée par une équipe de la SODEFOR.

I. Objectifs et Résultats attendus du diagnostic

1.1 Objectifs

Dans le contexte de la planification de la mise en œuvre du plan de sécurisation des forêts, il s'agit d'effectuer un diagnostic initial dans les zones prioritaires pour les prochaines délocalisations prévues, identifiées notamment avec l'appui de la SODEFOR afin de :

- Déterminer les acteurs principaux au niveau local ;
- Mettre en évidence les conflits intercommunautaires spécifiques à la gestion des forêts classées dans chaque localité ;
- Identifier les processus de résolution de ces conflits existants ;
- Evaluer les besoins des communautés ayant un potentiel impact sur la cohésion sociale entre les communautés.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Elaborer la cartographie des principaux acteurs dans les localités cibles (autorités locales, leaders communautaires, associations (impliquant notamment des jeunes et des femmes), ONGs, etc.) ;
- Evaluer le niveau d'information sur la politique de la délocalisation auprès des communautés locales déplacées et autochtones ;
- Evaluer les besoins de base des populations à accueillir et à délocaliser et les capacités des services sociaux de base ;
- Evaluer les processus de prévention, gestion et résolution des conflits des communautés ;
- Identifier les moyens de communication et d'information sur la cohésion sociale existants ;
- Formuler des recommandations visant à améliorer la cohésion sociale et la gestion des ressources forestières en priorisant les cibles.

1.2 Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une analyse de la cohésion sociale (des facteurs de conflits et des processus de résolution de conflits) au sein des sept localités identifiées par le projet est réalisée ;
- Les besoins des infrastructures de base liés aux problèmes de cohésion sociale dans les localités cibles sont identifiés et évalués ;
- Les besoins de base sexo-spécifiques des populations à délocaliser et à accueillir des localités cibles sont identifiés ;
- Les activités visant à améliorer la cohésion sociale et la gestion des ressources forestières dans les localités cibles sont recommandées sur la base de l'analyse du diagnostic.

2. Approche méthodologique

L'ensemble du processus de collecte de données s'est fait en partenariat étroit avec la SODEFOR, via ses unités de gestion forestières qui ont une connaissance approfondie des sept localités et ont facilité l'identification des différentes communautés.

2.1 Localisation

Les sept localités identifiées comme prioritaires par la SODEFOR sont les suivantes :

- Forêt classée de la Haute Dodo :
 - Dogbo
 - Boua
- Forêt classée de Scio :
 - Pinhou
 - Pehe
 - Gloubly
- Forêt classée de Séguéla :
 - Minoré
 - Wama

2.2 Processus de collecte de données

Une approche mixte associant méthodes quantitative et qualitative a été privilégiée afin d'avoir une image complète et approfondie de la situation sur le terrain.

Des entretiens exploratoires ont eu lieu avec les autorités préfectorales et les responsables des services étatiques et des questionnaires administrés aux différents acteurs clés au niveau local. L'information a le cas échéant été complétée à travers des entretiens téléphoniques.

Le principal outil de collecte de données est un questionnaire élaboré par l'OIM (en annexe), administré auprès des personnes ressources identifiées dans les localités cibles du projet :

- Leaders de villages (communautés autochtones / allogènes / allochtones)
- Représentant(e)s des associations des jeunes
- Représentant(e)s de groupement de femmes
- Représentant(e)s de l'éducation
- Représentant(e)s du service sanitaire

Le questionnaire est composé de 4 axes :

- Aperçu du contexte socio-économique et politique ;
- Analyse des besoins sociaux et de l'accès aux services sociaux de base ;
- Analyse de la cohésion sociale ;
- Gestion de forêt spécifiquement, la cohabitation pacifique entre les occupants de la forêt et les riverains.

L'objectif de ce questionnaire est de demander aux personnes ressources d'évaluer les conditions de vie des populations locales (autochtones, allochtones et allogènes) et leur possible évolution (négative comme positive), l'impact des délocalisations. Il s'agit donc de saisir la perception que chaque communauté a de ses propres conditions de vie et de celles des communautés avec lesquelles elle cohabite, des sources de conflit et des mécanismes locaux de résolution des conflits mis en place.

Au total, **36 questionnaires** ont été administrés aux personnes ressources identifiées.

En parallèle des questionnaires, des données qualitatives ont été collectées via des observations et des focus groups incluant des personnes ressources. Ceci a permis d'améliorer la compréhension de la problématique des délocalisations liées à la gestion des forêts classées au niveau des sept localités.

2.3 Limites de la collecte de données

Les limites associées à la collecte de données sont les suivantes :

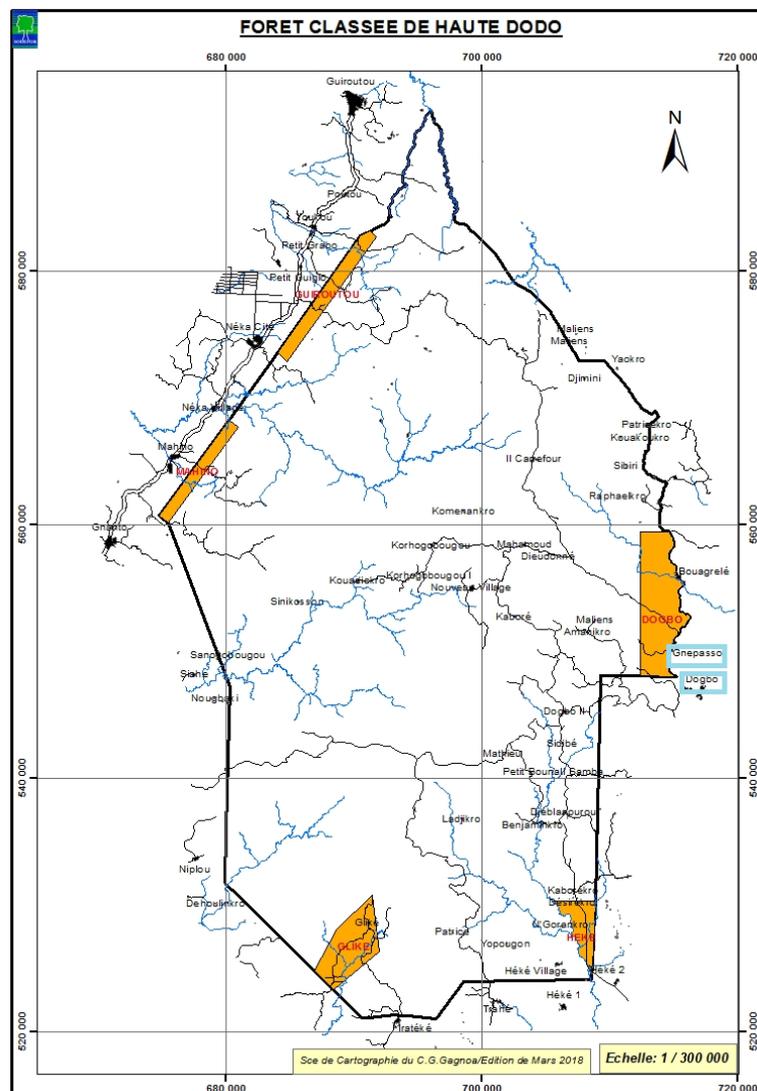
- L'incapacité à couvrir l'ensemble du territoire des trois forêts compte tenu du temps et des ressources allouées au projet, le diagnostic s'est ainsi concentré sur les localités prioritaires telles qu'identifiées conjointement avec les autorités ;
- Réticence des femmes à partager des informations sans l'autorisation de leurs maris ;
- Présence d'un traducteur (du français à la langue locale) impliquant de potentiels biais dans la retranscription des informations.

3. Forêt classée de la Haute Dodo (localités de Dogbo et Boua)

La forêt classée de la Haute Dodo est située au Sud-Est de la Côte D'ivoire et couvre les villes de Tabou et de San-Pedro. La superficie de la forêt est de **196 733 hectares selon le décret de classement n° 77-15 du 17 janvier 1977**. Il existe des enclaves qui sont des zones agricoles octroyées aux populations autochtones lors du transfert des compétences de gestion des forêts classées à la SODEFOR en 1992 (exemple : la localité de Boua).

Selon la SODEFOR, la population à relocaliser de l'intérieur de la forêt classée vers le village en périphérie est estimée à 26 216 personnes à Dogbo (le village compte actuellement une population de 8600 personnes) et à 26 280 personnes à Boua (4000 habitants au village actuellement). L'estimation de la population totale après la relocalisation serait de 34 850 personnes à Dogbo et 30 336 personnes à Boua, augmentant ainsi considérablement le nombre d'habitants.

Carte 1 : Carte de la Forêt classée de la Haute Dodo ³



³ Source : SODEFOR

3.1 Informations démographiques

Tableau 1 : Population de Dogbo et de Boua⁴

Localités	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Dogbo	5 170	3 464	8 634
Boua	2 392	1 664	4 056

Dogbo

Dogbo est situé à environ 115 km de la ville de San-Pedro, avec une population d'environ 8 000 habitants. La sous-préfecture de Dogbo fait frontière avec la forêt classée.

Tableau 2: Composition de la communauté de Dogbo

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Kroumen
Allochtones	Koulango, Sénoufo, Lobi, Djimi, Agni
Allogènes	Burkinabè (Mossi) ⁵ , Malien (Bambara), Guinéen (Sousou)

Boua

La localité de Boua est une enclave de la forêt classée de la Haute Dodo et compte environ 4 000 habitants.

Tableau 3 : Composition de la communauté de Boua

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Kroumen
Allochtones	Koulango, Sénoufo, Lobi, Djimi, Abron, Yacouba
Allogènes	Burkinabè (Mossi), Malien (Bambara), Guinéen (Sousou)

Les populations de Dogbo et Boua mènent des activités agricoles de subsistance comme le riz, le maïs, l'igname, à côté des exploitations des cultures de rente (cacao et hévéa). Selon les informations recueillies, les cultures de subsistance sont destinées à la consommation domestique et seraient insuffisantes pour couvrir les besoins des populations sur toute l'année.

3.2 Perceptions des conditions de vie

Le tableau ci-dessous présente les informations collectées auprès des personnes ressources appartenant aux communautés autochtones, allogènes et allochtones en lien avec la perception de leurs conditions de vie.

⁴ Recensement de 2014, RGPH, INS.

⁵ Parmi les allogènes, 80% sont burkinabè.

Tableau 4 : Perceptions des conditions de la vie actuelle des villageois interviewés de Dogbo et Boua

Perception des autochtones de leurs propres conditions de vie	Perception des allogènes/allochtones de leurs propres conditions de vie
0% Très bon 17% Bon 0% Passable 83% Mauvais 0% Très mauvais	0% Très bon 45% Bon 17% Passable 38% Mauvais 0% Très mauvais
Perception des allogènes/allochtones des conditions de vie des autochtones	Perception des autochtones des conditions de vie des allogènes/allochtones
0% Très bon 35% Bon 0% Passable 65% Mauvais 0% Très mauvais	0% Très bon 50% Bon 28% Passable 22% Mauvais 0% Très mauvais

D'après la lecture du tableau, **les trois communautés confondues estiment que les allogènes et les allochtones ont actuellement de meilleures conditions de vie que les autochtones.** Les éléments ci-dessous permettent d'identifier les causes de ce constat.

Perception des conditions de vie selon les autochtones

Les autochtones mettent en évidence une précarisation de leur situation socio-économique actuelle avec les différentes crises que le pays a connues au début des années 2000, conduisant notamment à la chute des prix des produits de rente sur le marché.

À cette situation, il faut ajouter que la plupart des autochtones ont loué ou vendu une grande proportion de terres « aux étrangers ». Les tuteurs se retrouvent donc finalement avec de petites parcelles de plantations et « vivent de la gentillesse de leurs étrangers » (entretien avec un groupe d'autochtones) et du système *Aboussan* communément appelé « travail partagé » : les deux tiers des bénéfices de la terre reviennent au propriétaire et le tiers restant au travailleur. Les autochtones estiment que la situation économique des allogènes et des allochtones est plus favorable à la leur, notamment dans la mesure où les allochtones sont propriétaires/bénéficiaires de grandes plantations agricoles.

A Dogbo, les autochtones constatent une dégradation de leur qualité de vie sauf sur les plans de la voirie et de la sécurité grâce à la présence des forces de l'ordre. La principale cause évoquée est la perte des terres cultivables par vente ou par location au profit des allogènes et allochtones. Les jeunes planteurs autochtones sont confrontés à une insuffisance de terres cultivables.

Une petite frange de la population autochtone estime que la situation socio-économique difficile est généralisable à toutes les communautés.

Perception des conditions de vie selon les allogènes et allochtones

Si l'ensemble de la population s'accorde sur le fait que les conditions de vie des allochtones et des allogènes restent plus favorables que celles des autochtones, il ressort néanmoins qu'elles ont eu tendance à se détériorer. En effet, la baisse de productivité due à plusieurs facteurs tels que : le réchauffement climatique (avec pour conséquence le manque de pluie aux périodes adéquates), la maladie du cacaoyer et la chute drastique des prix des produits de rente (exemple : prix de l'hévéa divisé par 7) ont eu un impact négatif sur leurs situations socio-économiques.

En revanche, la majorité des allochtones/allogènes interviewés qualifient leur situation de meilleure en comparaison de celle des autochtones, bénéficiant davantage des activités agricoles.

3.3 Infrastructures de base

Les résultats de l'évaluation des infrastructures sociaux de base par l'ingénieur sont contenus dans les tableaux ci-dessous :

Santé⁶

Dogbo

La localité de Dogbo abrite un seul hôpital pour une couverture médicale de 35 000⁷ habitants (le village lui-même et ceux aux alentours). Le discours du personnel médical du dispensaire de Dogbo considère que le plateau technique (c'est-à-dire l'ensemble des équipements dont dispose un établissement médical) est faible et le personnel insuffisant au regard du ratio par habitant.

Hormis le centre de santé public, il faut noter la présence de 04 infirmeries *clandestines* (sans agrément étatique) proposant des services plus chers que le dispensaire et donc difficilement accessible pour la majorité de la population locale.

Tableau 5 : Etat des lieux des infrastructures de santé à Dogbo

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Centre de santé urbain de DOGBO (CSU DOGBO)	<ul style="list-style-type: none"> Le centre de santé existant est en bon état. Cependant, les agents de santé affectés à Dogbo déplorent le manque d'équipement sanitaire (ambulance, lit d'hospitalisation, matériels d'urgence etc...); Le centre accueille environ 50 patients par jour. Pour un personnel composé de 1 docteur, 1 infirmier et 1 sage-femme qui travaillent régulièrement.
Infirmeries clandestines	<ul style="list-style-type: none"> Construction de fortune ; Staffs bénévoles ; Consultation payante ; Ne disposant pas d'agrément étatique.

Boua

La localité de Boua fait face à l'inexistence d'infrastructures sanitaires publiques hormis « une case de santé » (c'est-à-dire une construction en forme de case faisant office de centre de santé) presque vide de médicaments et deux infirmeries *clandestines* proposant des consultations à coût élevé.

Tableau 6 : Etat des lieux des infrastructures de santé à Boua

Type d'infrastructure	Etat des lieux
-----------------------	----------------

⁶ Le paludisme et la diarrhée sont cités comme les maladies les plus récurrentes.

⁷ Information fournie par le dispensaire de Dogbo.

<p>« Case de santé »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueille environ 40 patients par jour ; • I seul infirmier diplômé avec 2 stagiaires ; • Ne dispose pas de d'équipement hormis 2 lits ; • L'ONG APROSAM fournit régulièrement les médicaments pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.
<p>Infirmierie clandestine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de fortune ; • Staffs bénévoles ; • Consultation payante ; • Ne dispose pas d'agrément étatique.

Education

Dogbo

Les observations et informations analysées par suite des entretiens font état d'infrastructures scolaires insuffisantes pour les enfants de la sous-préfecture de Dogbo.

Tableau 7 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Dogbo

Type d'infrastructure	Etat des lieux
<p>Ecole primaire publique: EPP DOGBO 1</p>	<p>3 bâtiments de 2 classes chacun :</p> <p>Le premier bâtiment abritant les classes de (CPI et CP2) est construit en bois local depuis 2005 et se trouve dans un état de décomposition très avancé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le deuxième bâtiment abritant les classes de (CE1 et CE2) est construit en matériaux provisoires (terre battue) et se trouve également dans un état de dégradation très avancé ; • Le dernier bâtiment (CM1 et CM2) est un bâtiment construit en matériaux définitifs depuis 1990 mais dans un état de dégradation très avancé ; <p>L'école ne dispose d'aucune latrine pour les besoins des enseignants et des élèves.</p>
<p>École primaire publique : EPP DOGBO 2</p>	<p>3 Bâtiments dont deux bâtiments de deux classes chacun et un autre bâtiment de trois classes avec bureau du directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le premier bâtiment abritant les classes de (CPI et CP2) est construit en bois local et se trouve actuellement dans un état de décomposition très avancé ; • Le deuxième bâtiment abritant les classes de (CE1 et CE2) est construit en matériaux provisoires (terre battue) depuis aussi plusieurs années et se trouve également dans un état de dégradation très avancé; • Le dernier bâtiment (CM1 et CM2) est un bâtiment construit en matériaux définitifs et se trouve en très bon état actuellement; <p>L'école primaire dispose d'un bloc de latrines à 03 cabines pour les besoin des enseignants et des élèves.</p>
<p>Ecole primaire privée catholique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • I Bâtiment de 3 classes accueillant l'ensemble des élèves du CPI au CM2; • I bloc latrines 4 cabines pour les besoins du corps enseignant ainsi que les élèves.
<p>Ecole secondaire privée (collège privé de Dogbo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collège privé de 10 salles de classes dont 6 opérationnelles et 4 salles inachevées; • Ne dispose pas de latrines pour les besoins des enseignants et des élèves. • Seul collège de la localité accueillant les élèves des autres villages voisins tel que Boua et Gnepasso.

Boua

Tableau 8 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Boua

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Ecole primaire publique : EPP BOUA	<ul style="list-style-type: none">• 1 bâtiment avec 6 classes (CPI au CM2) avec bureau du directeur construit en 2002 par l'Etat, Au total, environ 350 élèves ;• 7 enseignants diplômés ;• 1 ancien bâtiment de 2 classes construit en matériaux provisoires est laissé à l'abandon dans l'enceinte de la cour de l'école ;• 1 bloc de latrines à 6 cabines en bon état dont 3 pour les besoins des élèves et trois autres pour les besoins des enseignants.
Ecole privée	<ul style="list-style-type: none">• Construite en 1998 ;• 4 bénévoles ;• 500 élèves

Eaux et assainissement

Il faut noter une insuffisance d'eau dans les 2 localités. Les populations utilisent l'eau des puits, des rivières voire l'eau de pluie pour leurs besoins.

Dogbo

Les infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement sont quasi inexistantes à Dogbo. Les populations utilisent pour l'eau des puits et des Marigots. Cette situation pose des problèmes d'hygiène qui occasionnent fréquemment des maladies diarrhéiques.

Tableau 9 : État des lieux des infrastructures d'eau à Dogbo

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Pompe à motricité humaine 1	Située au quartier garage ; Totaletement endommagée et abandonnée depuis environ 10 ans ; Le puit sert actuellement de dépotoir aux habitants des environs de l'infrastructure.
Pompe à motricité humaine 2	<ul style="list-style-type: none">• Endommagée et abandonnée depuis environ 2 ans;
Pompe à motricité humaine 3	<ul style="list-style-type: none">• Située dans l'enceinte de la cour du centre de santé de Dogbo, elle en très bon état et fonctionne correctement ;• Le mécanisme de pédalage tombe le plus souvent en panne mais la réparation est prise en charge par le personnel du dispensaire.

Boua

Il n'existe aucune pompe à motricité humaine dans le village et les populations utilisent l'eau de puits et des marigots aux abords du village.

3.4 Cohésion sociale

La section ci-dessous synthétise les perceptions des interviewés sur le niveau de cohésion sociale entre les communautés :

Depuis plusieurs dizaines d'années, les communautés allogènes et autochtones reconnaissent qu'il n'existe pas de conflits majeurs avec leurs hôtes, même si des conflits fonciers liés à la délimitation des plantations persistent. Les autochtones leur ont cédé une partie ou l'entièreté des terres cultivables moyennant un paiement symbolique.

Selon les allogènes et les allochtones, l'accès aux services est garanti, sans distinction entre les différentes communautés. Ils reconnaissent avoir un fort respect à l'égard des autochtones qu'ils qualifient de « tuteur » ou de « patron ».

Toute communauté confondue, les femmes et les jeunes, ne sont pas directement impliqués dans la résolution des conflits, traditionnellement assignée à la chefferie composée en majorité d'hommes.

Les populations des localités de Boua et de Dogbo disent ne pas vouloir accueillir les populations délocalisées en raison de l'insuffisance des infrastructures sociales de base. Elles suggèrent plutôt la création d'une autre enclave par les agents de l'unité de gestion forestière afin de ne pas impacter de manière négative la cohésion sociale actuelle.

4. Forêt Classée de Scio (Pinhou, Gloubly et Péhê)

Située dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, la forêt classée de Scio couvre une superficie de 59 000 hectares selon l'arrêté de classement n° 2877/SE/F du 12 avril 1954. L'arrêté n° 69/SER/SP du 26 octobre 1972 a porté sur une superficie de 29 000 hectares, soit un total cumulé de 88 000 hectares. Selon l'information de la SODEFOR, près de 80 campements composés de 10 à 1 000 habitants ont été créés dans la forêt par les populations autochtones Guéré et les allochtones Baoulé et Sénoufo et par les allogènes burkinabè et maliens. Cette forêt est géographiquement divisée par la rivière Scio en deux parties : la partie nord plus peuplée et la partie sud moins peuplée. Le Nord de la forêt est géré par la SODEFOR Kahin et le Sud est géré par la SODEFOR Doukoué.

Pinhou, Gloubly et Péhê ont plusieurs similarités telles que le contexte socio-économique, la composition ethnique, la culture, etc. Selon les enquêtes, dans ces trois localités, la première génération des allogènes /allochtones s'est installée dans la forêt, qui n'était pas encore classée, dans les années 1960. La deuxième vague est arrivée à la fin des années 1980 où la majorité des burkinabès se sont installés dans la forêt.

Selon l'information partagée par la SODEFOR, la population à relocaliser est estimée à 4 320 personnes à Pinhou, 2 000 personnes à Gloubly et 9 000 personnes à Péhê.

4.1 Informations démographiques

Tableau 10 : Population de Pinhou, de Gloubly et de Péhê⁸

Localité	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Pinhou	5 193	4 179	9 372
Gloubly	2 385	2 079	4 464
Péhê	1 940	1 573	3 513

Pinhou est situé à environ 95 km de Duékoué, et à 15 km de la sous-préfecture de Kahin.

Gloubly se situe à environ 8 km de la sous-préfecture de PINHOU et à 103 km de la ville de Duekoué.

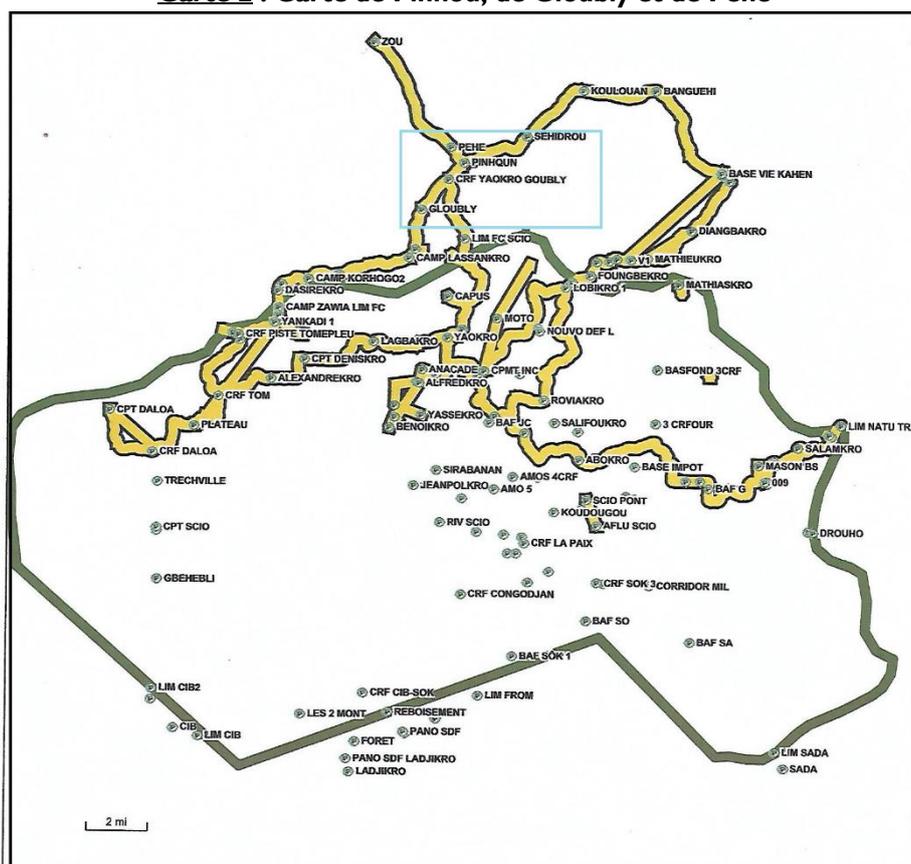
Péhê se trouve à environ 96 km de la ville de Duekoué, et voisin d'une distance d'environ 11 km de Pinhou.

Tableau 11 : Composition de la communauté de Pinhou, Gloubly et Péhê

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Guéré
Allochtones	Senoufo, Djiminisa, Tagbana
Allogènes	Burkinabé (Mossi, Lobi, Karaboro), Maliens, Béninois, Togolais, Guinéens

⁸ Recensement de l'Institute Nationale de Statistique en 2014

Carte 2 : Carte de Pinhou, de Globly et de Péhê



4.2 Perception des conditions de vie

Le tableau ci-dessous présente les informations collectées auprès des personnes ressources appartenant aux communautés autochtones, allogènes et allochtones en lien avec la perception de leurs conditions de vie.

Tableau 12 : Perceptions des conditions de vie actuelle des villageois interviewés de Pinhou, Globly et Péhê

Perception des autochtones de leurs propres conditions de vie	Perception des allogènes/allochtones de leurs propres conditions de vie
0% Très bon 0% Bon 0% Passable 68% Mauvais 32% Très mauvais	0% Très bon 10% Bon 15% Passable 67% Mauvais 8% Très mauvais
Perception des allogènes/allochtones des conditions de vie des autochtones	Perception des autochtones des conditions de vie des allogènes/allochtones
0% Très bon 0% Bon 36% Passable 43% Mauvais 21% Très mauvais	0% Très bon 0% Bon 36% Passable 43% Mauvais 21% Très mauvais

Perception des conditions de vie selon les autochtones

Pendant la crise militaro-politique de 2002 et 2010, de nombreux hommes villageois ont perdu la vie ou ont fui en abandonnant leurs plantations suite aux attaques des milices armées dans la forêt de Scio. Ces milices ont exploité sans mesure les forêts classées de l'Ouest dont celle de Scio.

En 2011, faute d'opportunités économiques, les villageois sont retournés dans la forêt pour retravailler leurs terres. Cependant, la forêt était déjà occupée par les allogènes et allochtones qui s'y sont installés en leur absence.

Les pertes en vies humaines des hommes pendant la guerre ont eu tendance à fragiliser les femmes et les enfants du fait de la baisse des revenus économiques des ménages (les hommes ayant traditionnellement la responsabilité de prendre en charge financièrement leur famille).

Selon les perceptions, les conditions de vie des autochtones seraient beaucoup plus difficiles maintenant qu'avant la crise. (Mauvais à 68% et Très mauvais à 32%).

La plupart des hommes autochtones pratiquent la culture aux petites parcelles hors de la forêt. En revanche, cette activité ne suffit pas pour nourrir leurs familles. La totalité des autochtones pensent que la crise a d'une part détérioré les conditions de vie des autochtones, et d'autre part, amélioré celles des allogènes et allochtones. Dans le cadre d'un entretien, un autochtone a affirmé que les siens vivaient mieux avant l'arrivée des allochtones et des allogènes.

A l'heure actuelle, les jeunes autochtones manquent d'opportunités professionnelles et cultivent souvent les plantations des allogènes et allochtones. Les femmes autochtones, quant à elles, manquent de travail du fait de l'insuffisance de terres cultivables.

Perception des conditions de vie selon les allogènes et les allochtones

La majorité des allogènes et allochtones (y compris femmes et jeunes) sont des planteurs dans la forêt classée. 64% des interviewés considèrent leurs conditions de vie comme mauvaises. Selon eux, les principales causes résultent de la baisse de rendement agricole due à la maladie des plantes provoquée par un virus de cacaoyer : « Swollen shoot » et de l'insuffisance des infrastructures de base, aggravé par la croissance de la population.

4.3 Infrastructures de base

Sur la base des données collectées, il semblerait que l'accès aux services de base soit très difficile pour les différentes communautés. À titre d'exemple, un seul dispensaire couvre actuellement les trois localités et ne dispose pas de maternité, ni de sage-femme.

Santé

Pinhou

Le centre de santé rural de Pinhou a été construit en 2018 par le conseil régional du Guémon. Il ne dispose pas d'infirmier régulier, de maternité ni de logements pour le personnel soignant.

Tableau 13 : Etat des lieux des infrastructures de santé de Pinhou

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Centre de santé Rurale de PINHOU	<ul style="list-style-type: none">• Construit en 2018 mais n'est pas entièrement opérationnel à cause du manque d'équipement ;• Services limités aux vaccinations, aux consultations prénatales ;• L'infirmier de Bangolo (soigne environ 50 patients seulement le dimanche) et 1 coordinateur ;

	<ul style="list-style-type: none"> • 1 logement d'infirmier, dont la construction fut entreprise par les cadres de la localité depuis 2018, est à l'abandon.
--	---

A Goubly et Péhê, les villageois sont obligés de se déplacer au centre de Zou à 6km du village où se trouvent un hôpital et un médecin chef.

Education

Dans les trois villages, tous les interviewés ont souligné le manque de classes et d'enseignants.

Pinhou

Tableau 14 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Pinhou

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Ecole primaire publique: EPP PINHOU 1	<ul style="list-style-type: none"> • 1 école primaire de 04 classes (environ 90 élèves par classe) avec le bureau du directeur • 1 bloc de latrines à 04 cabines non fonctionnel car totalement dégradé. Toute la toiture, la charpente, la peinture de l'ensemble des bâtiments de l'école se trouve dans un état de dégradation très avancé.
Ecole primaire publique : EPP PINHOU 2	<ul style="list-style-type: none"> • 2 bâtiments de 2 classes chacun construits en matériaux provisoires (terre battue) avec couvertures en paille et tôles usées ;

A Pinhou, il existe 2 écoles clandestines ⁹ dans lesquels 6 enseignements bénévoles travaillent.

Gloubly

Environ 120 élèves vont à l'école actuellement. A cause d'insuffisance de places, certains enfants sont obligés d'aller à l'école à Pinhou.

Tableau 15 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation de Gloubly

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Ecole primaire publique: EPP GLOUBLY	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bâtiment de 04 salles de classe (environ 30 élèves par classe) accueillant les élèves du CPI au CM2; • 2 titulaires et 2 bénévoles ; • 1 préau servant au préalable de cantine scolaire construit par OLAM transformé et en 2 salles de classe fait du nombre important d'élèves ; • 1 ancien bâtiment d'une classe construit en matériaux provisoires utilisé en ce moment comme classe de CM2; • 1 bloc de latrines à 04 cabines non fonctionnel et se trouvant dans un état de dégradation très avancé

⁹ Sans agrément étatique.

Péhé

Tableau 16 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation Péhé

Type d'infrastructure	Etat des lieux / Diagnostic
Ecole primaire publique: EPP PÉHÉ	<ul style="list-style-type: none">• 03 classes jumelées (2 niveaux, 60-80 élèves par classe) de CPI-CM2 avec bureau du directeur construit en 2015 par la banque mondiale ;• 2 enseignants diplômés et 1 bénévole ;• 1 bloc de latrines à 06 cabines pour les enseignants et les élèves.

Eaux et assainissement

La pénurie d'eau liée à la croissance de la population frappe fortement les 3 localités

Pinhou

Tableau 17 : Etat des lieux des infrastructures d'eau Pinhou

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Pompe à motricité humaine 1	<ul style="list-style-type: none">• Située au centre du village• Ne fonctionne plus depuis 2011• Travaux de réparation entrepris en 2013 mais en 2014, la pompe est retombée en panne à cause d'un manque d'entretien
Pompe à motricité humaine 2	<ul style="list-style-type: none">• Non fonctionnelle depuis 5 ans.

Gloubly

L'ensemble de la population du village utilise des puits et les eaux de marigots situé aux abords du village pour ses besoins domestiques et autres.

Tableau 18 : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Gloubly

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Pompe à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none">• Totalement endommagée et abandonnée depuis environ 1990 (le puits sert actuellement de dépotoir aux habitants des environs).

Péhé

Tableau 19 : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Péhé

Type d'infrastructure	Etat des lieux
Pompe à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none">Située non loin de l'école primaire fonctionne correctement et est la seule pompe qui est utilisée par tous le village actuellement.

4.4 Cohésion sociale

Dans chacune des trois localités, les espaces d'habitation des autochtones sont séparés de ceux des allogènes et allochtones. Les autochtones expliquent que la cohabitation pourrait engendrer des conflits du fait du manque de respect des coutumes locales, particulièrement les Totems.

Les conflits sont réglés entre les chefs des communautés concernées. En cas de difficulté à résoudre le conflit, l'affaire est portée au niveau du Chef central. Les femmes prennent part à la discussion au besoin. Il est à noter que les femmes autochtones, allogènes et allochtones travaillent souvent ensemble dans le maraichage.

La plupart des autochtones ont répondu que les villages semblent vivre dans une paix apparente. Cependant, les autochtones de Pinhou disent avoir une méfiance envers les allochtones et les allogènes depuis le conflit intercommunautaire de 2002 entre les autochtones de Pinhou et les allogènes (majoritairement burkinabé) de Gloubly survenu suite aux barrages érigés par les autochtones qui ont empêché les allochtones d'accéder à leurs plantations. Ce conflit qui a fait 03 morts a été résolu par les forces de l'ordre.

Quant à elles, les communautés allogènes/allochtones ont affirmé maintenir la bonne relation avec les autochtones. A Pinhou, les allogènes/allochtones paient aux autochtones le frais de l'utilisation d'eau du puits.

Enfin, lors des entretiens avec les femmes autochtones de Pinhou, ces dernières ont mis en évidence la persistance de conflits fonciers.

5. La forêt classée de Séguéla (Minioré et Wama)

La forêt de Séguéla a été classée par arrêté n° 200/MINEFOR/DDAR du 24 Juin 1978. Selon cet arrêté, la superficie au classement est de 113 850 ha. Mais, la planimétrie de la forêt classée réalisée par la SODEFOR en 1995, après délimitation, donne une superficie de 119 204 ha¹⁰.

La forêt classée est à cheval sur les Régions du Worodougou (21% de sa superficie dans le Département de Séguéla) et du Haut-Sassandra (Département de Vavoua qui en comprend 79%).

Les Sous-Préfectures du Département de Séguéla, abritant la forêt classée, sont celles de Séguéla et de Sifié. Quant au Département de Vavoua, ce sont les Sous-Préfectures de Vavoua, de Dania et de Séitifla. En juillet 2018, une délocalisation des populations vivant dans la forêt classée de Séguéla a été réalisée sans mesure d'accompagnement préalable (logement, santé, éducation, eaux et assainissement, etc.). La majorité des délocalisés se sont installés dans les villages voisins notamment à Minioré, situé à environ 50 km de la ville de Vavoua et Wama, à environ 17 km de Séguéla.

Cette opération de délocalisation a fortement impacté les délocalisés ainsi que les villageois d'accueil. Selon la SODEFOR, la phase I de la délocalisation a concerné environ 20 000 personnes et la phase 2 prévoit la délocalisation de 15 000 personnes, soit au total 35 000 personnes délocalisées.

5.1 Informations démographiques

Tableau 20 : Population résidente de Minioré et Wama ¹¹

Localité	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Minioré	7 363	6 662	14 025
Wama	2 385	2 079	4 464

Minioré

Le village est une localité composée de populations autochtones, allochtones et allogène ayant été pour la plupart délocalisées de la forêt classée de Séguéla. Selon les interviewés, environ 20 campements se sont formés dans la forêt classée.

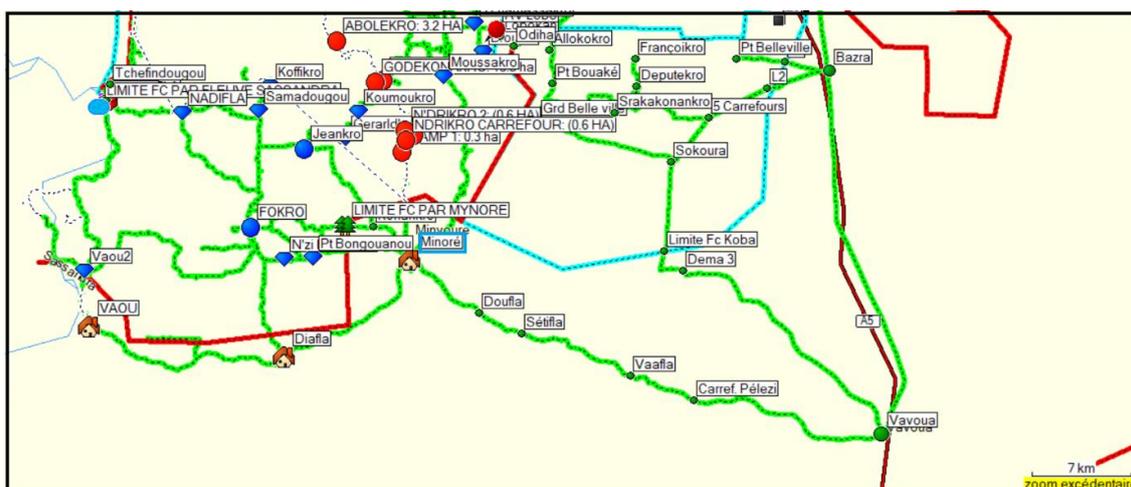
Tableau 21 : Composition de la communauté de Minioré

Communautés	Groupes ethniques / Nationalités
Autochtones	Gouro
Allochtones	Baoulé, tagbana Malinké, Yacouba, Guéré, Lobi, Dioula
Allogènes	Burkinabè, Malien, Béninois, Togolais, Guinéens

¹⁰ Source : SODEFOR

¹¹ Recensement de 2014, RGPH, INS.

Carte 3 : Carte de Miniore¹²



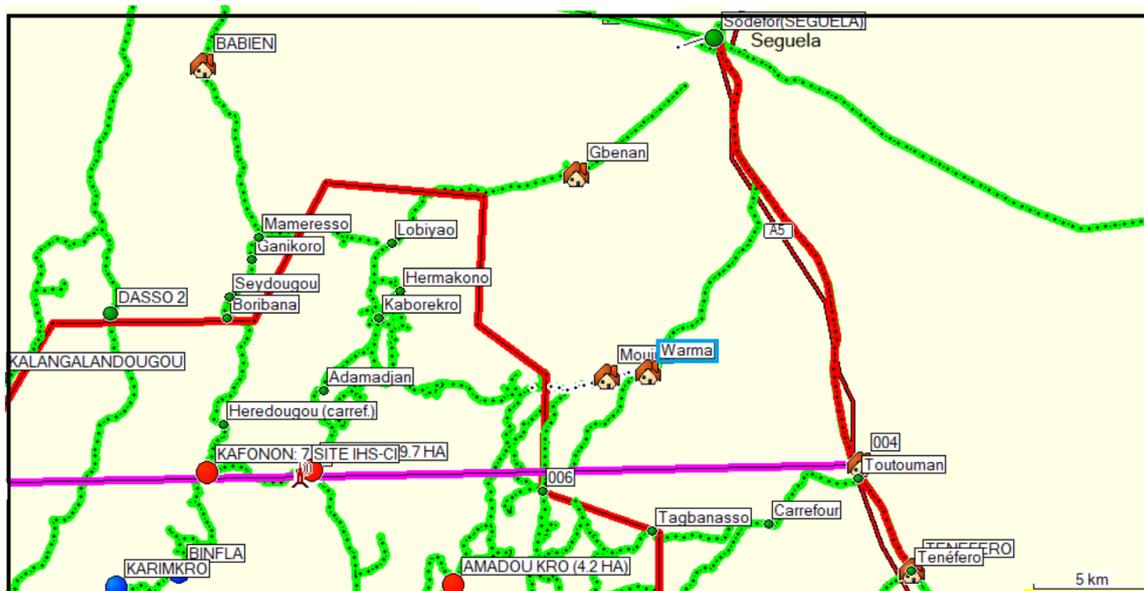
Wama

Wama est une localité située à environ 17 km de la ville de Séguéla et à 15 km de la forêt. Elle constitue un ensemble de trois villages réunis dont Wama, Dangbasso et Manguilo. Il faut également préciser que Wama est entouré de trois autres localités dont Gbofraka, Sotiéma et Mouina distantes respectivement d'environ 800, 350 et 500 mètres de Wama, et qui constitueront probablement dans un futur très proche le village de Wama.

Tableau 22 : Composition de la communauté de Wama

Communautés	Groupes ethniques /Nationalités
Autochtones	Wûodugukan
Allochtones	Baoulé, Lobi, Malinké Mosi, koyaka
Allogènes	Burkinabé, Malien, Béninois

Carte 4 : Carte de Wama



¹² Source : SODEFOR

5.2 Perceptions des conditions de vie

L'ensemble de la population exerce des activités agricoles dans la forêt classée. Tous les interviewés entre les allogènes et les allochtones ont fait part de conditions de vie difficiles. Certains délocalisés sont logés chez des tuteurs et doivent parcourir une vingtaine de Kilomètres pour accéder à leurs plantations.

Les femmes allogènes et allochtones qui pratiquaient la culture vivrière ou maraichère n'ont plus d'activité économique après la délocalisation à cause de l'inaccessibilité à la forêt.

Tableau 23 : Perceptions des conditions de vie actuelle des villageois interviewés de Minioré et Wama

Perception des autochtones de leurs propres conditions de vie	Perception des allogènes/allochtones de leurs propres conditions de vie
0% Très bon 0% Bon 18 % Passable 63 % Mauvais 19 % Très mauvais	0% Très bon 0% Bon 13% Passable 78% Mauvais 9% Très mauvais
Perception des allogènes/allochtones des conditions de vie des autochtones	Perception des autochtones des conditions de vie des allogènes/allochtones
0% Très bon 0% Bon 74% Passable 9% Mauvais 0% Très mauvais 17% Ne sais pas	0% Très bon 0% Bon 0% Passable 60% Mauvais 40% Très mauvais

Perception des conditions de vie selon les autochtones

La plupart des autochtones sont planteurs dans la forêt et souffrent de la baisse des prix des récoltes. Les autochtones souffrent de l'insuffisance des infrastructures de base à cause de la surpopulation du village après la délocalisation.

Les femmes qu'elles soient autochtones, ¹³allogènes ou allochtones (notamment celles délocalisées) sont dans l'incapacité de cultiver dans la forêt du fait de la distance depuis la délocalisation. La plupart des autochtones estiment que les allogènes et allochtones délocalisés sont dans les situations plus difficiles. Force est de constater qu'il s'agit d'une perception différente par rapport à celle des localités au la délocalisation n'est pas encore intervenue, où les allogènes et allochtones sont considérés par les autochtones comme les populations plus avantagés.

Les femmes délocalisées, marginalisées, participent difficilement à la vie économique du village.

Il n'existe pas de plateforme de protection des femmes et enfants. Plusieurs enfants sont sans extrait d'acte de naissance. De nombreux décès de femmes en couche et un taux élevé de mortalité infantiles ont été observés.

La création du comité de surveillance à Minioré semble avoir amélioré le niveau de sécurité perçu par les interviewés.

¹³ Les femmes autochtones délocalisées sont en minorités par rapport aux femmes allogènes et allochtones.

Perception des conditions de vie selon les allogènes et les allochtones

Les populations délocalisées installées à Minioré et Wama font face à des problèmes de logement suite à la délocalisation.

5.3 Infrastructures de base

L'ensemble des interviewés (autochtones, allogènes/allochtones) ont déploré l'insuffisance des infrastructures de base à cause de la croissance de la population liée à la délocalisation.

Santé

Minioré

Un dispensaire / CSP construit par la Banque Mondiale en 2012 compte 2 infirmiers diplômés et 8 bénévoles accueillant environ 500-700 patients par mois. Le dispensaire enregistre souvent des décès des femmes enceintes à cause de l'absence de la maternité. L'International Cocoa Initiative (ICI) a construit un autre bâtiment, qui reste non fonctionnel à l'heure actuelle du fait d'un manque d'équipement et de personnel.

Tableau 24 : Etat des lieux des infrastructures de santé à Minioré

Type d'infrastructure	Etat des lieux
<u>Centre de santé publique de MINIORE</u>	<ul style="list-style-type: none">• En bon état ;• 2 infirmiers diplômés ,1 sage-femme et 8 bénévoles ;• Manque de maternité, d'équipement et de préau de vaccination ; <p>Le médecin chef du centre de santé de Minioré plaide pour la construction d'un bâtiment de conservation temporaire des corps et pour l'équipement du CSU en matériels sanitaire et logistique</p>
<u>Clinique privée 1</u>	<ul style="list-style-type: none">• Située à la périphérie de Minioré• Construite en 2010 par l'ONG ADP (Aide au Développement des Producteurs) et dirigée par M. Silué Kafo aide-soignant de formation• Manque d'équipement médical et logistique et besoin d'extension du bâtiment
<u>Clinique privée 2</u>	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'équipement médical et logistique et besoin d'extension du bâtiment

Wama

Pour se faire soigner, les populations vivant à Wama ont deux options : se rendre à Séguéla, Téguela ou à Soba (en l'absence de structure publique) ou dans des cliniques privées avec des coûts plus élevés. Les principales causes de maladie sont le paludisme et la diarrhée. La mortalité des femmes enceintes est élevée. La pharmacie est en construction par le soutien du chef allogène de Wama.

Tableau 25 : Etat des lieux des infrastructures de santé à Wama

Type d'infrastructure	Etat des lieux
<u>Clinique privée 1</u>	<ul style="list-style-type: none">• Construite par le chef allogène délocalisé en novembre 2018 ;• 1 infirmier et 2 bénévoles ;• Accueille 15 à 17 patients par jour.

Clinique privée 2	<ul style="list-style-type: none"> • Accueille 3 à 5 patients par jour. • 1 bénévole.
Clinique privée 3	<ul style="list-style-type: none"> • Accueille 3 à 5 patients par jour. • 1 bénévole.

Education

A Minioré et Wama, tous les interviewés ont souligné l'insuffisance du nombre de classes et d'enseignants qui s'est renforcée depuis la délocalisation.

Minioré

Tableau 26 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Minioré

<u>Type d'infrastructure</u>	<u>Etat des lieux</u>
Ecole primaire publique : EPP MINIORE-PROZY 1	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole primaire de 06 classes avec bureau du directeur construit en 1995. • Latrines non fonctionnelles • Espace d'activités sportives • Les portes des salles de classes, les plafonds et la toiture sont dans un état assez dégradé et nécessite un renouvellement
Ecole primaire publique : EPP MINORE-PROZY 2	<ul style="list-style-type: none"> • 02 bâtiments de 03 classes chacun avec bureau du directeur dans l'un des bâtiments ; • Le premier bâtiment abritant les classes de (CPI au CE1) est construit depuis 2016 et est encore à l'état actuel sans portes et fenêtres (bâtiment inachevé) ; • Le deuxième bâtiment (CE2 au CM2) est un bâtiment construit en matériaux définitifs et se trouve en très bon état actuellement ; • Latrines à 03 cabines pour les enseignants et les élèves.
Ecole primaire publique : EPP MINORE-PROZY 4	<ul style="list-style-type: none"> • Construite en 2017 ; • 06 salles de classe, 01 école maternelle ; • 01 bloc de latrines de 06 cabines ; • Espace d'activités sportives ; • Etat neuf et ne nécessite aucun travaux de réhabilitation.
Etablissement secondaire privé 1 (collège leborget)	<ul style="list-style-type: none"> • 12 salles de classe au total (6^{ème} à la 3^{ème}, environ 300 élèves) en très bon état.
Etablissement secondaire privé 2 (collège Ladya)	<ul style="list-style-type: none"> • 12 salles de classes au total (6^{ème} à la 3^{ème}, environ 300 élèves) en très bon état.
Ecole primaire privée protestante AECI	<ul style="list-style-type: none"> • 01 Bâtiment de 03 classes accueillant les élèves du CPI au CM2 ; • 01 bloc latrines de 04 cabines pour les enseignants et les élèves ;

Wama

A Wama, trois écoles publiques existent mais seule l'école de Sotiéma dispose d'un enseignement allant jusqu'au CM2, entravant la continuité scolaire des enfants. Les écoles ont déjà accueilli des enfants délocalisés. (Environ 50 élèves par école). A noter qu'il existe également une école coranique (125 élèves) et une école marabout.

Tableau 27 : Etat des lieux des infrastructures d'éducation à Wama

Type d'infrastructure	Etat des lieux
<u>Ecole primaire publique : EPP WAMA</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Construite en 2018 par le conseil régional du Worodougou ; • 01 école primaire neuve de 03 classes (CPI-CM1) avec bureau de directeur avec un total de 277 élèves ; • 5 enseignants diplômés ; • Aucune latrine
<u>Ecole primaire publique de Sotiéma</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 02 bâtiments de 03 salles (CPI au CM2) pour un total de 243 élèves ; • 6 enseignants diplômés ; • Aucune latrine. • 01 2^{ème} bâtiment accueillant les classes du CPI au CM2 dans un état inachevé.
<u>Ecole primaire publique de Mouina</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Construit par les villageois en 2017. • 01 bâtiment de 03 classes (CPI au CE1) pour un total de 130 élèves avec bureau du directeur; • 3 enseignants diplômés ; • Etat inachevé (manque de portes, fenêtres) • Insuffisance de tables et bancs.

Eau et assainissement

La pénurie d'eau liée à la croissance de la population est une problématique importante dans les 02 localités.

Minioré

Tableau 28 : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Minioré

Type d'infrastructure	Etat des lieux
<u>Pompe à motricité humaine 1</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Située non loin de l'école primaire EPP MINORE PROZI I ; • Bon état de fonctionnement ; <p>En raison du nombre important de la population du village après la délocalisation, il faudra en revanche prévoir au moins deux HVA (Hydraulique villageoise amélioré) en additif aux deux pompes à motricité humaines déjà existante.</p>
<u>Pompe à motricité humaine 2</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Située non loin de la résidence du chef de village ; • Bon état de fonctionnement.

Wama

Tableau 29 : Etat des lieux des infrastructures d'eau à Wama

<u>Type d'infrastructure</u>	<u>Etat des lieux</u>
<u>Pompe à motricité 1 humaine</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financée par IRC• Ne fonctionne plus depuis 2015
<u>Pompe à motricité 2 humaine</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financée par IRC• Ne fonctionne plus depuis 2015
<u>Pompe à motricité 3 humaine</u>	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionne correctement et fait partie des deux pompes servant aux populations sur place actuellement.
<u>Pompe à motricité 4 humaine de Wama</u>	<ul style="list-style-type: none">• Cette pompe également fonctionne correctement et fait partie des deux pompes servant aux populations sur place actuellement.
<u>Pompe à motricité humaine de Mouina</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financée par IRC ;• Fonctionne correctement et est d'ailleurs la seule pompe du village.
<u>Pompe à motricité humaine de Sotiéma</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financée par IRC ;• Fonctionne correctement et est d'ailleurs la seule pompe du village.
<u>Pompe à motricité humaine de Gbofraka</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financée par IRC ;• Fonctionne correctement et est d'ailleurs la seule pompe du village.

5.4 Cohésion sociale

La majorité des interviewés estiment qu'il existe une bonne cohésion sociale établie depuis plusieurs décennies. Cependant, suite à la délocalisation, la cohésion sociale entre les communautés risque de se fragiliser du fait d'un accès rendu plus difficile aux services sociaux de base et au logement.

Perception des communautés autochtones

Suite à la délocalisation, les autochtones ont cédé une partie de leurs terres aux populations délocalisées. Selon les interviewés, la délocalisation aurait eu tendance à augmenter l'insécurité aux villages. Ils expliquent notamment que les braquages auraient augmenté surtout dans la période de récolte. Le sous-préfet serait intervenu dans l'apaisement des tensions. C'est dans ce cadre que le comité de surveillance composé de toutes les communautés a été créé à Minioré pour renforcer la sécurité des villageois.

Perception des communautés allogènes/allochtones

La quasi-totalité des communautés allogènes/allochtones ont répondu qu'il existe une bonne cohésion sociale entre toutes les communautés. Néanmoins, depuis la délocalisation, il existerait des tensions entre femmes autochtones et femmes allogènes/allochtones concentrées autour de l'accès à l'eau potable (L'approvisionnement du foyer en eau étant une responsabilité dévolue à la femme).

5.5 L'impact de la délocalisation sur les localités de la Forêt classées de Séguéla

L'ensemble des communautés reconnaissent l'existence de conflits fonciers liés à la délimitation des parcelles de terre. La cohabitation avec les ex-occupants de la forêt classée pourrait mettre à mal la cohésion sociale entre les populations. Pour elles, le manque de logement, l'insuffisance de terres cultivables, le manque d'accès à l'eau potable ou encore la promiscuité pourraient engendrer des conflits inter-communautaires. Cette situation s'est vérifiée à Wama et à Minioré où la délocalisation a déjà eu lieu.

De façon générale, la délocalisation des populations infiltrées dans les forêts classées de la Haute Dodo, de Scio et de Séguéla nécessite l'accompagnement d'actions humanitaires d'urgences.

Au niveau des habitations, il existe une insuffisance de logements pour l'accueil des personnes délocalisées. A cela s'ajoute le coût élevé des lotissements allant de 50,000 FCFA à 300,000 FCFA, ne permettant pas aux populations les plus défavorisées telles que les femmes veuves et les jeunes filles sans conjoint de se loger.

Education :

La délocalisation des occupants des forêts classées va engendrer d'importantes perturbations dans le système éducatif des zones d'accueil à l'exemple de la région de la forêt de Séguéla qui a déjà connu une délocalisation au mois de juillet 2018. Ces perturbations ont lieu à plusieurs niveaux notamment organisationnelles, fonctionnelles et structurelles. A la lumière des échanges avec les populations, des observations faites et des données recueillies sur le terrain par la mission, il ressort que les infrastructures (bâtiments et salles de classes) existantes dans les villages d'accueil étaient déjà insuffisantes avant la délocalisation. Cette situation s'est donc aggravée avec l'arrivée des enfants des familles délocalisées en âge d'être scolarisés, renforçant le risque d'échec et d'abandon scolaire. Les distances à parcourir sont également citées comme un obstacle à la scolarisation des enfants délocalisés.

L'insuffisance des effectifs des enseignants est renforcée par la délocalisation. Les enseignants formés étant dans l'incapacité de couvrir l'ensemble des niveaux, des bénévoles sans qualification sont souvent recrutés au niveau local avec pour conséquence une formation de faible qualité des enfants (le plus souvent délocalisés) inscrits dans certaines écoles visitées.

Eau et assainissement :

Le problème d'accès à l'eau potable qui se posait déjà (et qui amenait les populations à recourir aux sources d'eaux alternatives telles que les eaux de puits traditionnels, aux eaux de pluies et même des rivières) a été renforcé par la délocalisation.

Cette situation a engendré des problèmes récurrents de santé (maladies diarrhéiques par exemple).

Cohésion sociale :

La délocalisation aurait fragilisé la cohésion sociale entre les communautés. Il est à noter une méfiance et un manque de confiance des communautés autochtones qui accusent souvent les allogènes et les allochtones de vols et d'agressions.

Les communautés allochtones et allogènes expliquent que les leaders communautaires autochtones auraient tendance à prendre parti pour leur communauté, qu'ils protégeraient lors des résolutions de conflits.

Les allochtones et les allogènes expriment une forme d'impuissance face à ces situations et se résigneraient à ne pas faire appel aux autorités locales, notamment du fait de la relation qui les lie à leurs tuteurs qu'ils peuvent qualifier de « bienfaiteurs ».

L'insuffisance de point d'assainissement en eau potable engendre des conflits entre les femmes délocalisées et les femmes des localités d'accueil. Dans ce contexte, les femmes délocalisées se sentiraient discriminées et auraient un accès limité à l'eau : elles n'auraient accès à l'eau qu'après les femmes autochtones entre 19 h et la levée du jour.

6. Recommandations

6.1 Justification des recommandations

Avant la guerre, les autochtones étaient propriétaires des terres. Suite à la guerre, ils sont partis pendant plusieurs années. A leur retour, les autochtones ont pu observer que les allogènes et les allochtones, restés sur place, avaient continué à cultiver de manière efficiente les terres. Dans ce contexte, les autochtones auraient vendu leurs terres à bas prix aux allochtones et allogènes en leur indiquant qu'ils leur restent redevables et doivent notamment contribuer à certaines dépenses en cas de baptême, décès ou mariage par exemple.

L'analyse comparative du niveau de cohésion sociale des 03 forêts a permis de mettre en évidence des différences entre les 02 forêts qui n'ont pas encore vécu la délocalisation (la Haute Dodo et Scio) et celle dont les populations ont déjà été délocalisées (Séguéla).

De manière générale, dans les forêts au sein desquelles la délocalisation n'a pas encore eu lieu, un équilibre s'est construit et se maintient depuis plusieurs dizaines d'années entre les différentes communautés. Cet équilibre s'organise autour des activités économiques de la localité (les interactions se limiteraient aux questions économiques). Ainsi, certains préjugés peuvent exister entre les différentes communautés sans pour autant créer de réelles tensions ou remettre en cause la cohésion sociale.

La délocalisation dans la forêt de Séguéla a fait naître des tensions au sein des communautés d'accueil entre les autochtones d'un côté et les allochtones et allogènes de l'autre.

Quelle est l'origine de ces nouvelles tensions ?

- Elles se cristallisent autour de l'accès aux services sociaux de base (éducation, eau, santé, logement etc.) ;
- Mixité entre les communautés : avant la délocalisation, les interactions entre les communautés se limitaient la plupart du temps aux activités économiques. Dans un contexte de pénurie de logement, la délocalisation aura pour impact la nécessité d'un plus grand niveau de cohabitation ;
- Manque à gagner financier pour les autochtones qui bénéficiaient aussi des fruits du travail des allochtones et des autochtones : le niveau de vie des autochtones semble être dépendant des revenus des allochtones et des autochtones. Ainsi, la délocalisation empêchant les allochtones et allogènes de cultiver leurs terres aura également pour impact la détérioration des conditions de vie des autochtones. (Par exemple : l'incapacité des allochtones et allogènes de contribuer aux « activités » socio-culturelles telles qu'un mariage ou encore des funérailles ou encore le financement de nouvelles routes ou d'un centre de santé).

6.2 Recommandations pour le projet

En vue des raisons exposées ci-dessus, les recommandations peuvent être classées dans 03 catégories correspondant à des phases chronologiques liées à la gestion de la délocalisation :

- I) Préparation de la délocalisation (avant) :
 - a. Information sur les plans et les délais des mesures de délocalisation, en s'appuyant sur les personnes ressources identifiées des différentes communautés (e.g. chef de village, représentant de la communauté) ;

- b. Sensibilisation de la communauté d'accueil à travers des séances plénières participatives afin de créer un environnement favorable à la cohabitation ;
 - c. Planification détaillée de la délocalisation (estimation des personnes à délocaliser et identification des structures/logements destinées à leur accueil) ;
 - d. Préparation/construction et attribution des logements et des services d'eau et assainissement.
- 2) Mécanisme de résolution des conflits (s'appuyer sur les mécanismes existants qui maintiennent l'équilibre). Ex du préfet dans la forêt de Séguéla/comité etc :
- a. Renforcer la collaboration entre les autorités locales et les autorités traditionnelles ;
 - b. Rétablir et/ou renforcer les comités de paix en assurant la participation des différentes communautés et en renforçant le rôle des jeunes et des femmes.
- 3) Mise en place d'un système de suivi/veille de la cohésion (cohabitation) sociale (identifier des indicateurs) impliquant les jeunes et les femmes :
- a. Identification des points focaux pour la cohésion sociale dans chaque village, et représentatif de chaque communauté ;
 - b. Identification des indicateurs du niveau de la cohésion sociale afin d'être capable d'évaluer l'existence d'un risque imminent (focus group discussions incluant femmes et jeunes) ;
 - c. Établir un mécanisme qui puisse faire remonter les signaux indiquant la détérioration de la cohésion sociale vers les comités de paix.

Des recommandations générales à tenir compte dans la planification des activités du projet seront les suivantes :

- Tenir compte du niveau d'alphabétisation des populations ;
- Tenir compte des us et coutumes des populations autochtones, allogènes et allochtones ;
- Tenir compte de l'accès aux technologies ;
- Tenir compte de l'accès aux localités concernées (distance et conditions des routes).

10. Annexes

- Annexe 1 : Liste des comités, des associations (des jeunes et femmes) et des formations et sensibilisations
- Annexe 2 : Photos
- Annexe 3 : Liste des contacts des partenaires du projet
- Annexe 4 : Cartographie des ONG locales

Annexe 1 : Liste des comités, des associations (des jeunes et femmes) et des formations et sensibilisations

FORET CLASSEE DE HAUTE DODO	
Dogbo	
Comité	N
Jeunes	- Trois (03) associations de Jeunesse.
Femmes	- Quatre (04) associations mixtes (autochtones, allochtones et allogènes) de femmes qui ont besoin de renforcement et d'appui pour mener des activités génératrices de revenus (AGR).
Formation/Sensibilisation	N
Boua	
Comité	N
Jeunes	- Une (01) association de Jeunes autochtones.
Femmes	- Une (01) association de femmes regroupant les femmes autochtones, allochtones et les allogènes créés par le projet du conseil régional.
Formation/Sensibilisation	- En 2008, l'ONG International Rescue Committee (IRC) a organisé la sensibilisation sur la cohésion sociale.
FORET CLASSEE DE SCIO	
Pinhou	
Comité	- En 2002, le comité de Paix composé des hommes autochtones, allogènes et allochtones a été créé à trois villages par l'ISA mais ils ne sont pas fonctionnels.
Jeunes	- Un (1) groupement des jeunes autochtones
Femmes	N
Formation/Sensibilisation	- En 2019, l'ONG a fait les formations AGR, plantations. - Depuis la crise les ONGs faisaient toujours les sensibilisations sur la cohésion sociale ; - Formation coopérative à Man pour les jeunes ; - Plusieurs organisations ont initié l'agriculture et l'élevage (ORAM, ISA, PAM, etc).
Gloubly	
Comité	- En 2002, le comité de Paix composé des hommes autochtones, allogènes et allochtones a été créé à trois villages par l'ISA mais ils ne sont pas fonctionnels.
Jeunes	- 4 groupement des jeunes autochtones.
Femmes	- Deux (02) associations des femmes autochtones dont une est composée de 30 femmes de plusieurs communautés qui fonctionne bien (la culture vivrière au champ de lha) ; - Une (01) association des femmes burkinabè.
Formation/Sensibilisation	N
Péhé	
Comité	- En 2002, le comité de Paix composé des hommes autochtones, allogènes et allochtones a été créé à trois villages par l'ISA mais ils ne sont pas fonctionnels.
Jeunes	- Cinq (05) groupements des jeunes autochtones.
Femmes	- Trois (03) groupements constitués de 15-20 femmes de plusieurs communautaires (Abekadi, Abebo, Abondie) cultivent ensemble des champs (aubergines, manioc, riz etc.) pour vendre au marché de Pinhou le dimanche.

Formation/Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines femmes suivent les cours de l'alphabétisation hebdomadaire à l'école de Pinhou ; - En 2009, le Norwegian Refugee Council (NRC) a organisé les ARGs pour les femmes ; - De 2006 à 2013, l'Initiative Restore pour le Cacao (IRC) a organisé la sensibilisation sur le règlement de conflits pour la majorité des villageois. La majorité des villageois ont enregistré les extraits de naissance et obtenu leurs identités ; - En 2013, Calthas a organisé la sensibilisation sur la cohésion sociale ; - Plusieurs sensibilisations telles que la cohésion sociale ARG mais
FORET CLASSEE SEGUELA	
Minioré	
Comité	- Un (01) comité de surveillance composé de toutes les communautés.
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs groupements des jeunes autochtones existent mais pas très fonctionnels ; - Un (01) groupement des jeunes allochtones Dioula de 100 p. Ils courtisent pour s'entraider à travers le travail comme le nettoyage du champ.
Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Une (01) association des femmes autochtones de 400 membres existe depuis environs 30 ans ; - L'association des jeunes femmes Baoulé « E KANH E BO NUN » créé en 2014. Les activités principales sont les cultures vivrières (maïs, riz, aubergines, gombos, ignames, etc). Les revenus totaux de cette année est de 123,000 FCFA. Depuis le déguerpissement, les activités sont beaucoup moins que les avants dû fait qu'elles ont la difficulté de se déplacer dans la forêt. Elles disent avoir besoin des terrains et des enclaves pour les maraichages. L association des femmes Senoufos (déguerpies) de 40p. Elles travaillaient dans la forêt aux champs des hommes en payant le tarif. Depuis le déguerpissement, elles cultivent les champs au village ; - Une (1) association des femmes allochtones Senoufos de 43p, elles ont les champs au village.
Formation/Sensibilisation	- Les villageois n'ont pas bénéficié de formation et de sensibilisation sauf les sensibilisations de la SODEFOR sur l'opération de la délocalisation.
Wama	
Comité	N
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - En janvier 2018, le groupement des jeunes des autochtones, allogènes allochtones mixte créé - Six (6) associations des hommes des autochtones.
Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - L'association des femmes autochtones existe à chaque quartier et elles ont bénéficié de la formation AGR et l'alphabétisation ; - Plusieurs associations des allogènes/allochtones existent mais pas actives après le déguerpissement. Certaines font la revente des légumes.
Formation/Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - En 1999, les femmes ont bénéficié de l'alphabétisation et des méthodes acéricultures (champs de maïs, manloc, anacarde) par l'agence ANADER qui leur a offert 1 magasin et 1 décorticage ; - Les participants transféraient les connaissances acquises aux jeunes, femmes et hommes pendant 4 ans. Cette formation s'est arrêtée à cause de la guerre en 2002 ; - Les sensibilisations de la SODEFOR sur l'opération de la délocalisation.

Annexe 2 : Photos



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DOGBO



ECOLE PRIMAIRE PRIVEE CATHOLIQUE DOGBO



POMPE A MOTRICITE HUMAINE DOGBO



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BOUA



CENTRE DE SANTE DE PINHOU



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PINHOU



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE GLOUBLY



CENTRE DE SANTE DE MINORE



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MIGNORE



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'WAMA



POMPE A MOTRICITE HUMAINE D'WAMA



POMPE A MOTRICITE HUMAINE D'WAMA

Annexe 3 : Liste des contacts des partenaires du projet

FC DE HAUT DODO				
PREFET DE SAN-PEDRO	COULIBALY OUSMANE	SECR. 34 71 10 57	05 56 98 25	ousmanekoul@yahoo.fr
		BUR. 34 71 29 50		
		RES. 34 71 12 39		
		FAX. 34 71 29 02		
		CAB. 06 41 19 36		
		34 71 82 10		
SECRETAIRE GENERAL 1	ETTIEN AKA ETIENNE	BUR. 34 71 82 11	09 25 35 52	
		RES. 34 71 82 12		
SECRETAIRE GENERAL 2	KONE FATOUMATA		09 49 73 03	
			06 32 62 07	
S/PREFET SAN-PEDRO	KONE KAPIE	BUR. 34 71 26 66	07 38 46 62	kkapie@yahoo.fr
		SECRET. 34 71 14 19	01 02 34 61	
		RES. 34 71 20 20		
S/PREFET DOGBO	BAMBA AMARA		02 76 76 95	
			09 03 71 71	
DR DU MINISTÈRE DES FEMMES,FAMILLE	GONTY MICHEL	47 33 10 68	01 88 18 46	michelgonty@yahoo.fr
MINISTÈRE AGRICULTURE	KOUASSI FODJO	08748843/03325622		fodjo.kouassi@yahoo.fr
FC DE SCIO				
PREFET BANGOLO	CHERIF BRAHIMA	BUR.33 79 61 10	09 35 11 95	
		RES.33 79 61 03	02 68 92 22	
		FAX: 33 79 61 06		
SECRETAIRE GENERAL	MAMADOU COULIBALY	BUR.33 79 61 06	40 22 88 72	mamadouelamine@yahooo.fr
		RES.33 79 61 18	07 65 46 62	
S/PREFET BANGOLO	KONE SOUMAHILA KOLO	BUR.33 79 61 07	07 34 84 73	konesoumahilakolo@gmail
		RES. 33 79 61 08	40 39 56 53	
			06 29 99 08	

			65 08 60 45	
S/PREFET KAHIN-ZARABAON	SILUE PEFANI ALI		05 33 07 04	pefyalklif@yahoo.fr
			57 10 16 64	
			41 34 01 34	
FC DE SEQUELA				
PREFET DE VAVOUA	LEGRE KOUKOUNON	BUR. 32 74 41 17	55 62 49 61	prefecturedevavoua@gmail.com
		FAX. 32 74 41 17	08 60 14 57	
		RES/ fax 32 74 41 05	02 23 34 34	
SECRETAIRE GENERAL	TOKPA SOUMAHORO	BUR. 32 74 40 62	05 93 86 62	
			08 03 83 46	
S/PREFET VAVOUA	DOSSO SINDOU	BUR.32 74 40 34	60 46 54 65	
		RES.32 74 40 23	02 90 62 02	
			05 33 68 69	
DIRECTEUR CENTRE SOCIAL DE DUEKOUÉ	N'A KONAN JEAN ROUDE	09 36 26 40		majeksnd05@gmail.com
PREFET DE SEQUELA	EFFOLI BENJAMIM		07 81 45 65	prefectureseguela@gmail.com
			02 36 32 36	
S/PREFET SEQUELA	KOUAKOU KOUAME		08 52 72 85	
			01 13 91 67	
DIRECTEUR CLINIQUE PRIVE MINIORE	SILUE KAFO		07 53 07 62	
SODEFOR				
S/D Projets et Financements	Dr Koffi Yeboa Alexis		03 59 40 47/ 07 79 56 49/22 48 30 74	nananyeboa@yahoo.fr
SODEFOR SEQUELA	Capitaine Tanoh		09 59 16 68	-
SODEFOR San-Pédro	Goré Bi Albert		02 25 64 47	albert_gore68@yahoo.fr
SODEFOR ABIDJAN	SIAGBE LEON		48 66 66 04	
SODEFOR Man	Miezan Antoine		01 24 91 04	dieuebonte@hotmail.fr
SODEFOR Daloa	Attahi Koffi		02 07 59 54	attahikoffi@yahoo.fr
UNDP				
Chef des projets	Arsene ASSANDE		0407014739	arsene.assande@undp.org
Chargé du projet	Brou BERNARD		77 80 36 32	bernard.brou@undp.org
chef de bureau Guiglo	Gbane Mahama		87926068	

Personnes ressources des localités cibles

FC DE HAUT DODO		
DOGBO		
CHEF VILLAGE DOGBO AUTOCHTONES	GUIROBO GNEPA	48588720
LEADER DES FEMMES AUTOCHTONES	KLA MELANIE	1476560
LEADER JEUNES AUTOCHTONES	TCHROUIN ROGER	53547184
REPRESENTANT SANTE	DR KOFFI KAN	9786431
REPRESENTANT EDUCATION	GBA ANDERSON	57226314
BOUA		
CHEF VILLAGE AUTOCHTONES	KOUYA HINO	51588492
CHEF CEDEAO ALLOGENES	RAMDE SALAM	67673052
LEADER DES JEUNES AUTOCHTONES	TOTO DARUS	58401723
LEADRS DES FEMMES AUTOCHTONES	PALE SOLANGE	3832888
REPRESENTANT SANTE	LIAZELE SERNICE	71188511
REPRESENTANT EDUCATION		
FC DE SCIO		
PEHE		
CHEF VILLAGE AUTOCHTONES	GOULIA PIERRE	55458358
LEADER DES FEMMES AUTOCHTONES	GLOUEZAI MONIQUE	76210300
CHEF DES SENOUFO ALLOGENES	TRAORE DRAMANE	06079930
LEADER DES JEUNES AUTOCHTONES	GLOU PIERRE	76210300
REPRESENTANT SANTE	Dr GYEALLE RESMIN	6960305
LEADER RELIGIEUX	OUATTARA DRAMANE	48602410
REPRESENTANT EDUCATION	KOBENA SEVOUN	45126420
GOUBLY		
CHEF DE VILLAGE (terre)	OULAI	60651845
LEADER DES FEMMES AUTOCHTONES	NANH ANGE	0460 53 95
LESADRES DES JEUNES AUTOCHTONES	FAE INNOCENT	75979692
MATRONNE	BOUA COLETTE	76200042
REPRESENTANT SANTE	INCONNU	

REPRESENTANT EDUCATION	KAE MANH	58181131
PINHO		
CHEF DE VILLAGE AUTOCTONES	MONHON GEORGES	55953920
LEADER DES FEMMES AUTOCHTONES	FAYE ANTOINETTE	44135932
LEADER CEDEAO ALLOGENES	ZAMPALIGRE SERGE	41024500
LEADER DES JEUNES AUTOCTONES	GBAKOI SIMPLICE	4307046
REPRESENTANT SANTE	NAHE FERDINAND	55490129/49651002/52446001
REPRESENTANT EDUCATION	MR KONAHE	9740973
FC DE SEGUELA		
MIGNORE		
CHEF DE VILLAGE AUTOCTONES	KALLY BI GLAHI	60941533
LEADER DES FEMMES AUTOCHTONES	KOUAKOU PAULINE PRESIDENTE DES FEMMES BAOULE (Alloctones)	44370735
REPRESENTANT CEDEAO ALLOGENS	NIKIEMA MOUSSA	43902617
LEADER DES JEUNES AUTOCTONES	BENIE BIZOMA ANTONIO	55025438
CHEF DES BAOULES (ALLOCTONES)	KOUAME KOUAME	45826918
REPRESENTANT SANTE	YAO KOUASSI ROGER	49725539
REPRESENTANT EDUCATION	BLI BI TAH	45456969
Ouahama		
CHEF DE VILLAGE AUTOCTONES	TIEKOURA DOSSO	48402309
REPRESENTANTE DES FEMMES AUTOCTONES	SALIGO MAWA	59304103
LEADER DES JEUNES AUTOCTONES	DIOMANDE FINGBA	48402309
REPRESENTANT SANTE	N'existe pas	
REPRESENTANT EDUCATION	KONIN FIRMIN	55717606
REPRESENTANT CEDEAO ALLOGENES	ZONGA ALLASSANE	67001598

Annexe 4 : Cartographie des ONG locales

Forêt classée de Haute Dodo								
1	APROSAM					San-pedro	Santé, pharmacie, hôpitaux, équipements médicaux , VBG,SIDA	Expériences avec UNICEF,EUEGPAF, FHI 360, HEARTLAND, UNFPA, UNICEF, PUMLS, Projet en cours avec la clinique de Boua
2	ONG FLEGT ET REDD+ (PSOFR+)	Président DJIMANDE		(225) 08 77 05 77 / 45 82 47 14		San-Pédro	Gouvernance forestière ;Protection de l'environnement immédiat;Défense des droits des populations dépendant des forêts	L'ONG est basée dans la région de San Pedro (Gabiadji-Dogbo-Doba-San Pedro-Béréby-Tabou-Grabo).Tout le sud-ouest.
3	ONG ABNV (les amis de la Bethanie nature et vie	Dr DJIE RAPHAEL	Président	48013777/40792220	djebertanie@gmail.com	San-Pédro	Protection de la forêt et l'environnement; sensibilisation sur la cohésion sociale et emploi;	14 ans d'expérience. Les recommandations pour le renforcement de la paix etc avec la croix rouge, UNHCR etc.
4	ONG ENVIRONNEMENT	GBODOU TAPE CAMILLE	Président	08770577/43640609	gbogoucamille@gmail.com 3	San-pedro	Agriculture, environnement etc.	
5	ONG EDD (Ensemble pour le Développement Durable)	GNEBA BEUGRE ISAAC		68782820	l0cafpe@gmail.com	San-pedro	Agroforesterie, accès aux énergies renouvelables et création d'emplois verts	
6	GROUPEMENT DES CONSOMMATEURS ET USAGERS DE SANS-PEDRO / MEMBRE DE LA PLAT-FORME ENVIRONNEMENT	NOMEL YED FIRMIN		08590169/40163342	nomeryedfirmin@gmail.com	San-pedro	Promotion des droits et défense des intérêts des consommateurs. Région de San Pedro	Participation à des élections apaisées en 2013, 2018 - Contribution à l'apaisement des populations de San Pedro en juin 2016, lors de la crise de l'électricité liée au double-facture et à la hausse des tarifs.
7	PLAT-FORME OIREN	Mr BLI BI DJO EMMANUEL	SG	07709227/45824714/5112 9537	l0cafpe@gmail.com	San-pedro	Plateforme des ONG, Environnement, agroforestière, Protection des forêts, reboisements, sensibilisation sur la bonne pratique de la gestion de forêt.	Expériences avec ICC etc.
8	COODAO	BADJEL EMMANUEL	CONSEILLER	57066267/05639870		San-pedro	Assortissant des ressortissants des CEDEAO à San Pedro, Intervention dans les conflits entre les ivoiriens et les ressortissants des CEDEAOs	Les autorités gouvernementales. SODEFOR etc. Expériences des sensibilisations à Dogbo et à Boua.

9	INTERNATIONAL SANTE POUR TOUS (ONG IST)			07 99 52 70 / 06 48 69 14 / 52 23 94 04 / 05 44 30 24			Conflicts intra communautaires liés au foncier dans les sous préfectures de Grand Béréby , Olodio et Grabo; Conflicts inter communautaires liés au foncier et aux crises connues par le pays dans la région; Déplacement (déguerpissement) des populations hors des forets classées	
Forêt classée de Scio								
1	ONG SOURCE DU BONHEUR	BAHA MONKOUIN MICHEL	Président	07136628/55502623/5210 0776	Bahmomi67@gmail.com	Bangolo	COHESION SOCIALE;DROITS DE L'HOMME ;Protection des civils ;Genre et autonomisation;DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	Gestion de conflits pour Ex-Combattants démobilisés de Bangolo par l'ONU-DDR, projet de prévention des conflits en période électorale. l'USAID et OSIWA, etc.
2	CENTRE SOCIAL BANGOLO	AKA AIME	Assistant Social	9394124	akamiessanaime@gmail.com	Bangolo		
3	ONG LA VERTE IVOIRE	BION LAURENT	Chef de zone	05625536/08633674		Bangolo	Enviroment, gestion forestiere, agroforèstièrè,	Assistance à l'evacuation lors de la crise de Mont Peko. Connaissance sur la foret de Scio
4	COMITE ALERTE PRECOCE	DRISSA BAMBA		04097468/79870894		Bangolo	COHESION SOCIALE; Prévention de conflits;	iehc endigo usaid cohesion sociale
5	UFB	GOULE MARTINE	Présidente	46724525/59933357	goulemartine@gmail.com	Bangolo	Protection des femmes, Alerte précoce, médiatrice, sensibilisation des VBG, AGR, Gestion de conflit	Présidente des ONGs des femmes de Bongo, ISA, Sensibilisation sur VBGavec UNFPA, Election apaisée,
6	PLATE FORME DES ASSOCIATIONS DES CRISES IVOIRIENNES	TOHE JULES	Président	04598072/57716125	avidga04@j.com	Bangolo	Droit de l'homme, prevention et gestion de conflits	ICPG, justice transitionnel, INDH, Mouvement ivoirien des droit des humain
7	ONG ASSEB	SEAHE JOSEPHE		08709059/06466614	csstv15@gmail.com	Bangolo	Cohésion Sociale, Getion de conflits, L'expeérience de travailler avec les ONGs internationales et Les Organisations internationales ex) Concordia Internationale	Cohésion Sociale, Getion de conflits, L'expeérience de travailler avec les ONGs internationales et Les Organisations internationales ex) Concordia Internationale
8	ONG AME (Avenir Meilleur pour nos Enfants)	Mme SIMONE BIONAO		49470705	j.c.kowa2006@yahoo.fr	Bangolo	Protection des enfants,	prection de l'enfance

9	ONG DRAO	SOHOU FRANCK	Chargé de Programme	57824460	Draolcf.po@gmail.com /Draolcf.ci@gmail.com	Guiglo	Agriculture, Elevage, Gestion DE conflits lies au conflits foncieres	Collaboré avec le PNUD depuis 2007; PAM FAO, UNHCR, ONUCI
10	APDVH	AKE MICHEL	PCA	7154859	akemobmich2000@gmail.com	GUIGLO	Sante, Education, Protection, cohesion ,Environement etc.	Exoériences avec l'OIM
Forêt classée de Séguéla								
1	IDEF	Manfei Anerson	Directeur de programmes	40738175	diedrimanfeianderson@yahoo.fr	Séguéla	Environement, Gestion frontière	
2	ONG OPASCI (ONG pour la promotion de l'alphabétisation et la santé en CI)	DOSSO MAMADOU	President	04314812/57803113		Séguéla	prévention de conflits; Autonomisation des femmes etc.	
3	ONG ESPERANCE	BLINSI JULIENE		09740083/44275609		Séguéla	Protection des enfants et femmes, Cohésion sociale, Prévention de conflits sur les ex combattants etc.	SIDA, protection des femmes etc avec ONG américaine+ le Banque mondiale. Experiences de travail à Wama et à Minoré
4	ONG DJIGUIYA	BAKAYOKO MABOUDOU Epse TIMITE	President	07599750/51517318	ongdjiguiyaseguela@gmail.com	Séguéla	Autonomisation de la femmes.	alphabetisation , vih sida
5	ONG ESPERANCE-VIE	WAGNIN KANOU SEVERIN		49727440/55492099	kamoubeni@gmail.com	Séguéla	Gestion de conflits, DDA pour EX combattants etc,	Expériences de collaboration avec la BM etc.
6	IDEF	Manfei Anerson	Directeur de programmes	40738175	diedrimanfeianderson@yahoo.fr		Environement, Gestion frontière	Séguéla
7	GNTCI	KOADIO Anthalme		05133796	marcanthelme@gmail.com		environnement, Gestion frontière	seguela
Abidjan								
6	Femme et TIC			04076350/22436962			Autonomisation de la jeune fille et de la femme	
7	ASAPSU			22473502			Sante, Education, Protection, Environement etc.	
8	IMPACTUM	Marc DAUBREY	Président		marc.daubrey@impactu.africa		Agroforèstièrè, Gestion durable, Agriculture,	Collaboration avec el PNUD, la SODEFOR etc.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

MISSION EN CÔTE D'IVOIRE
Rue J 107, Lot 1616 – Deux-plateaux Vallo
Cocodu 27 BP 739 Abidjan 27, Côte d'Ivoire
T. +225 22528200 | iomabidjan@iom.int | www.ion.int